

&lt;論文&gt;

## Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe : réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran

Katsuhiko KOEMON

### Introduction

Comment est-ce qu'un homme apprend le langage et devient le sujet parlant ? La réponse qu'apporte à cette question Maine de Biran, concerne le passage des signes naturels aux signes volontaires. Il explique que l'emploi des signes volontaires rend possibles les activités intellectuelles et fait d'un homme un sujet parlant réel.

Alors, par quel processus un homme acquiert-il les signes volontaires ? Comment Biran explique ce passage du naturel au volontaire ? Il dit que cette progression est constituée de trois stades : le premier, où l'individu est limité au signe naturel ; le troisième, où il a déjà acquis les signes volontaires et en dispose librement ; entre ces deux, il y a un stade intermédiaire appelé *spontané*. Pour élucider le passage du signe naturel au volontaire, il est nécessaire de remettre d'abord en question le contenu du deuxième stade. Nous devons examiner si les explications données par Biran sur ce stade sont pertinentes ou non.

Parce que les réactions des autres nous paraissent jouer un rôle important dans le passage du naturel au volontaire, nous argumenterons en prêtant attention à une interaction d'un sujet avec autrui.

Le but premier de ce travail, tout en faisant remarquer les mouvements volontaires, est de faire connaître les résultats d'une telle recherche.

### 1. Les mouvements volontaires comme signes

Le langage humain se constitue d'éléments divers. La parole, élément dominant, s'effectue par les mouvements corporels. Maine de Biran s'applique à éclairer les caractéristiques des mouvements vocaux, notamment sur les fonctions et la génération des signes.

Condillac a incité Biran à considérer la langue et les signes de ce point de vue. Ce premier avait fait quelques recherches sur la formation des connaissances, c'est-à-dire comment les perceptions et sensations passées se forment en idées qui les constituent, et il a trouvé que les signes y jouaient un

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :

réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

rôle important. Biran, quant à lui, lui a emprunté cette idée d'abord, mais c'était pour s'y opposer ensuite. Attaquant Condillac sur le fait qu'il fondait les connaissances exclusivement sur la sensation, Biran a établi sa théorie des signes.

Dans *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, Biran définit la fonction des signes comme représentation de ce qui est absent ou comme reproduction du passé, ceci en distinguant les modes de reproduction des perceptions passées : l'un, mode actif, correspond à la fonction de rappel, et l'autre, mode passif, à l'imagination. Dire que le rappel est actif, c'est avoir la possibilité de reproduire soi-même, avec précision, les idées qui s'adaptent au présent. Quant à l'imagination, celle-ci est passive dans la mesure où, en chacun de nous, apparaissent les idées, notre volonté n'y jouant aucun rôle. Lorsque les perceptions sont intégrées en connaissances et sont employées pour penser, la reproduction active est requise. Alors, Biran considère le rappel comme étant la fonction centrale de l'intelligence et comme étant exercé avec les signes.

Pour que les signes remplissent la fonction de rappel d'idées d'objets, qui n'existent plus à l'instant présent, les signes doivent eux-même être toujours disponibles. Autrement dit, le sujet qui utilise les signes doit pouvoir les rappeler à volonté. Selon Biran, ce sont les mouvements volontaires du corps qui opèrent comme les signes des idées d'objet, parce qu'ils peuvent être exercés au moment où l'objet est absent. Nous avons divers modes de perceptions d'un seul et même objet, par exemple, la couleur d'une pomme, son odeur, sa saveur, son toucher lorsqu'on l'a dans la main. Quoique l'absence de la pomme ne produit pas les idées de perception, on peut reproduire librement les mouvements de quelques parties du corps. Ces mouvements volontaires, qui rappellent les idées individuelles simultanées et qui y sont associés, servent de signes de la pomme.

Certes, on n'emploie pas le mouvement de son corps, mais des mots, comme signes de l'objet. Cependant, sur le plan de la fonction de rappel, il n'y a pas de différence essentielle entre le mouvement du corps et les mots. Proférer un mot, c'est un mouvement vocal. Selon Biran, le mouvement du corps, signe dit naturel, est égal au mot, qualifié de signe artificiel, en ce que tous les deux rappellent les perceptions passées. Ce rappel provient de l'association du mouvement avec les perceptions. Et le mouvement comme signe se distingue du mot prononcé seulement par la façon de l'associer aux perceptions. D'un côté, quand l'individu parcourt l'objet avec sa main, l'association du mouvement avec la perception tactile de sa forme s'établit' ensuite elle est déterminée naturellement, autrement dit, établie nécessairement par une réalité naturelle(par exemple, la structure réelle de la main et la forme de l'objet). D'un autre côté, le fait que dans chaque langue on nomme différemment le même objet, montre que l'association des mots avec les perception passées est déterminée artificiellement.

## 2. Les questions posées dans la théorie des signes

Or, après *Influence de l'habitude*, cette nomenclature change subtilement. Voyons en deux points ce que ce fait implique.

D'abord, ce qui était désigné par le mot "*signes naturels*", change et se définit en particulier comme étant les cris exprimant la douleur ou le besoin d'un sujet donné, et non pas les mouvements en général. Cette définition est, en fait, identique à celle dans la classification de Condillac, mais cela ne montre pas que Biran est revenu à la théorie de son précurseur, qu'il avait dû critiqué et surpassé. Biran paraît avoir dirigé son intérêt vers un autre thème. Le point de vue s'est déplacé de la classification des signes basé sur la manière d'associer des mouvements avec des idées, à la génération des différents types de signes, c'est-à-dire, au passage des signes naturels ou cris instinctifs aux signes artificiels ou langage institué. Pour justifier nos propos, Biran fait mention de la différence entre ces deux types de signes (artificiels et naturels) puis invoque de manière récurrente l'acquisition de la langue des enfants à titre d'exemple. Il essaie d'expliquer comment les enfants qui, au début criaient sans aucune intention particulière, arrivent à exprimer leur demande avec des sons articulés. Son intérêt se dirige vers ce processus d'acquisition.

Ensuite, à la place du terme *signes artificiels*, celui de "*signes volontaires*" vient au premier plan. Ce changement doit être considéré comme étant une redéfinition des signes naturels, parce que Biran les détermine comme des cris. Il a mis en valeur la comparaison entre les mouvements vocaux et les autres mouvements, mais également celle entre les voix involontaires et volontaires, ou les cris et les paroles. Par conséquent, la nature de ce qui est volontaire est clarifiée. L'usage du terme "*signes volontaires*", avec le changement de sens des signes naturels, rend clair le point de vue qui considère la fonction des signes, ayant pour base la comparaison entre "*volontaires*" et "*involontaires*", non pas entre "*naturel*" et "*artificiel*". Dans ce point de vue, le passage des signes naturels aux signes volontaires est remis en question.

Considérant ce changement de thème, examinons la nature de ce qui est volontaire. Selon Biran, l'individu a pour intention d'exprimer quelque chose, ceci est une condition nécessaire pour que les paroles énoncées d'un individu rejoignent le sens des mots produits. «Là où il n'y a point d'intention, ni de volonté, il n'y a point de signes proprement dits » (*E*, 377) ; « il n'y a point encore de langage pour l'être purement sensitif, qui n'a pas l'intention de rien signifier, ni de volonté déterminée à manifester au dehors. » (*E*, 371) Par contre, les cris des enfants ne sont pas volontaires en ce sens qu'ils sont dominés par des besoins instinctifs. C'est par là qu'il y a une différence cruciale entre les signes naturels et volontaires. Puisque les mouvements vocaux des enfants n'ont pas de volonté, ils ne peuvent pas être utilisés comme le sont les mots, porteurs des sens. (cf. *D*, 179) Cependant, les

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :  
réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

personnes qui peuvent disposer de la langue instituée entendent la signification de leurs cris: les cris sont alors, définis comme *des signes* naturels.

La recherche suivante se concentre d'abord sur la raison pour laquelle il est essentiel de considérer les signes comme des mouvements volontaires. Nous nous posons la question suivante : les mouvements du corps ne sont-ils qu'un élément parmi d'autres qui constituent l'ensemble du langage ?

### **3. La réflexion : la faculté qui distingue les éléments moteurs et sensibles**

Les voix, en tant que signes, doivent pouvoir être répétées. C'est parce que l'on peut redire à tout moment les mots vocaux qui ont été écoutés autrefois, qu'ils peuvent servir de signes. Donc, les voix comme signes ne sont pas autre chose que des répétitions de voix écoutées par le passé. D'abord, pour que s'accomplissent les répétitions des signes, il est nécessaire que le sujet qui utilise un mot, et l'autre qui l'entend aussi, tous les deux connaissent l'identité des caractéristiques des mots vocaux. En fait, les voix réels exprimant des mots se différencient en leur qualité sonore suivant les personnes qui parlent. L'identité des voix est ambiguë. Si, malgré cela, on entend chaque fois des mots *identiques*, vraisemblablement, c'est parce que l'on connaît vraisemblablement leur identité d'après des éléments communs (les mouvements volontaires, comme nous le verrons plus tard). Par conséquent, il faut se demander quels sont les éléments de la communauté qui rendent possible la reconnaissance des mots.

À cette question, la réponse de Biran paraît être la suivante : écoutant les autres parler, l'individu imite, sans prononcer, les sons émis par eux ; il ne perçoit pas seulement les sons, mais aussi s'exerce, sans parler, à reproduire les mouvements oraux, en répétant les sons venus de l'extérieur ou en les articulant intérieurement ; en ce sens, écouter les sons, est une « *perception doublée* » (E, 372), accompagnée toujours des mouvements du sujet lui-même. Par conséquent, parmi les éléments constituant les voix, ceux qui peuvent être imités, c'est-à-dire les mouvements vocaux, sont la base de l'identité des mots prononcés. On ne doit pas laisser de côté le point essentiel de sa théorie dans laquelle, considérant les voix comme des objets composés de sensations et de mouvements, il met en valeur l'existence de mouvements volontaires en tant qu'un des éléments de la voix, et des opérations elles-mêmes (réflexion) qui articulent ces éléments. Voyons plus minutieusement ce que Biran en dit.

Quand une mélodie frappe nos oreilles, ou quand des mots prononcés par une autre personne nous intéressent, nous les imitons. Les enfants apprennent à parler par imitation, et pour les adultes aussi, l'imitation est un moyen important d'assimiler de nouvelles expressions et ensuite

d'augmenter leur répertoire langagier. Biran dit qu'au moment où nous imitons les sons, nous exerçons parallèlement les deux facultés suivantes: l'attention et la réflexion. « Lorsque nous avons écouté, par exemple, attentivement une série de sons formant mélodie, ou une suite de *mots articulés*, ... l'attention et la réflexion se partageront inégalement entre la partie purement *audible* et la partie *vocale*, entre ce qui constitue le timbre propre et inimitable des sons, et ce qui en fait le *ton*, l'accent, la mesure, toutes choses que nous pouvons imiter et reproduire » (*D*, 178). L'attention se concentre sur la partie audible, comme le timbre, et la réflexion sur la partie vocale, comme l'accent et la mesure. Chaque faculté se définit par opposition comme suit ; la réflexion s'attache « tout entière aux actes propres et internes du vouloir ou du moi », quant à l'attention, celle-ci, s'attache « spécialement aux résultats modaux de ces actes, ou aux effets sensibles qu'ils peuvent produire hors du moi » (*A*, 147). Imitant les mots vocaux prononcés, nous nous concentrons sur la sensation auditive de ces mots. Alors, concernant les sons vocaux de l'extérieur, nous vérifions, par exemple, celui qui les émet et leur timbre caractéristique, puis nous nous intéressons aux sons vocaux prononcés par nous-même: l'hypothèse à vérifier est, ainsi de savoir s'ils sont articulés ou s'ils imitent bien les sons d'autrui. En un mot, la tâche de l'attention est l'analyse des caractéristiques sonores des voix. Celle de la réflexion est l'articulation intérieure, tout en écoutant l'autre parler, mais en se concentrant également sur les mouvements produits par les paroles du sujet.

Dans la juxtaposition de ces facultés, Biran prend parti pour la réflexion. Pour être plus précis, il accorde de l'importance sur elle en vue de faire remarquer le côté moteur inhérent aux signes. Lorsque nous parlons, notre conscience, en général, converge vers les sensations sonores que sont les résultats des actes voulus, non pas vers les actes mêmes ; donc nous ne nous apercevons pas de l'acte de réflexion aussi clairement que de celui de l'attention. Par là, Biran pense qu'il faut mettre d'autant plus l'accent sur la réflexion, et, en fait, la définir comme faculté qui distingue, en la voix, les éléments moteurs de ceux dits sensoriels, en arguant : « c'est par un acte pareil de réflexion, encore plus intime, que l'être moteur qui articule des sons, distingue l'effort vocal des impressions qui en sont les effets. Sans cette distinction, il n'y a point de signes volontaires » (*E*, 375). Ainsi définie, la réflexion correspond, en outre, à l'opération qui distingue les éléments imitables du reste. Lorsqu'on imite les mots vocaux émis par l'autre, leur qualité sonore n'est jamais reproduite fidèlement. Nous ne pouvons que répéter volontairement des mouvements vocaux. Les « choses que nous pouvons imiter et reproduire » (*D*, 178), c'est-à-dire, l'accent, la mesure de la voix, sont seulement des effets sensibles des mouvements répétés. La réflexion est un état actif du sujet où celui-ci agit directement sur ses propres actes, qui sont à l'origine des effets sensibles. De plus, le sujet distingue les actes et les sensations éprouvées .

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :

réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

La singularité de sa théorie des signes consiste dans la découverte de ces mouvements. Comme nous l'avons déjà vu, il considère la fonction des signes comme un rappel des idées. Les signes ne s'emploient réellement que s'ils peuvent rappeler avec exactitude des idées identiques, et ce rappel est juste l'exercice des mouvements vocaux; par conséquent, leur répétition assure l'identité des idées. Par exemple, on croit que la comparaison entre un son présent et le son écouté dans le passé, se fait seulement sur l'attention, qui s'attache à la sensation. Mais la réflexion s'y exerce, comme l'explique ci-après Biran: « La coïncidence, l'analogie ou le contraste de ces termes ressortent ici de l'exercice simultané de l'attention et de la réflexion, indivisibles dans leur source. Un même son peut persister dans l'oreille comme une sorte de *base continue*, pendant que la voix parcourt tous les sons dérivés et réciproquement. » (*D*, 182) Nous ne reconnaissons pas la coïncidence des sons( leur identité ) exclusivement sur l'attention, qui, elle, s'attache aux impressions sensibles, mais sur la combinaison entre l'attention et la réflexion. Cette dernière s'attache aux mouvements vocaux produisant les impressions sonores.

L'exercice simultané de ces deux facultés s'explique ci-après : pendant que l'organe auditif conserve les sons successifs reçus du dehors, la voix, l'accompagnant, donne une persistance à ces impressions sonores. Biran explicite : «Les sons perçus dans leur succession correspondent chacun à un mouvement particulier, qui, après en avoir opéré la distinction complète dans le sens, en prépare le rappel exact, suivant le même ordre »(ibid.). Et puis, dans la mémoire l'association des sons successifs est établie de deux manières concomitantes, par l'ouïe et la voix en même temps, et le jugement de coïncidence et d'analogie se fait en se référant à cette association déterminée. L'attention est caractérisée comme « le mobile » de l'association par l'ouïe. A partir de ce mobile, on peut faire l'interprétation suivante : dans l'association des sons successifs, chacun n'aurait pas la même valeur, parce que parmi tous les sons, un ou plusieurs pourraient, en quelque point, attirer plus fortement l'attention. Ainsi, l'association inégale étant axée sur ces sons, l'inégalité créée par l'attention sert effectivement à la comparaison des sons, précédée par leur distinction.

Donc, concernant la réflexion, ce dont Biran s'applique à mettre en évidence l'existence, quel rôle joue t-elle dans la comparaison des sons ? D'abord, il faut noter que Biran définit la réflexion comme faculté d'abstraction : « c'est par un acte pareil de réflexion, encore plus intime, que l' être moteur qui articule des sons, distingue l'effort vocal des impressions qui en sont les effets. Sans cette distinction, il n'y a point de signes volontaires »(*E*, 375). Ici, Biran indique qu'il y a deux sortes de réflexion. Par la première, l'individu, par exemple, en serrant de plus en plus fermement un objet plastique, se concentre sur lui-même comme étant le sujet de l'effort. En ce qui concerne le second type de réflexion, par lui, l'individu sépare l'effort accompagnant les mouvements vocaux des

impressions sonores de sa voix. Ces deux réflexions sont des actes qui détachent l'effort de ses résultats ou faits composés. Dans le passage suivant, cependant, Biran suppose une autre type de réflexion qui propose une abstraction plus fine. « c'est la réflexion qui les[compositions des modes] sépare, les abstrait d'un même ensemble »(*D*, 183). Comme nous l'avons vu, les voix sont composées d'éléments unis, moteurs et audibles, et s'y exerçant la réflexion et l'attention simultanément, la comparaison des sons devient possible. La réflexion mentionnée ici, sépare et abstrait les« produits exclusifs de l'activité individuelle» (ibid.), c'est-à-dire, les caractéristiques sonores(par exemple, l'accent) en tant qu'effets des mouvements volontaires, des caractéristiques purement sensibles(par exemple, le timbre) qui ne sont jamais causées par les mouvements. Ici, l'opposition entre les mouvements et ses résultats sensibles n'existe plus. Il est pourtant clair que Biran considère la réflexion comme faculté de séparation et d'abstraction.

Alors, pourquoi l'abstraction réflexive est-elle nécessaire à la comparaison des sons? Quelle est sa fonction si importante pour les signes volontaires que Biran affirme : « sans cette distinction, il n'y a point de signes volontaires »(*E*, 375)? Il semble que cette abstraction est indispensable pour que nous puissions déterminer l'identité des signes vocaux, autrement dit, les répéter librement. C'est parce que la réflexion, qui sépare les éléments moteurs ou ceux sensibles comme produits de l'activité, à partir d'éléments purement sensibles, abstrait aussi les parties imitables et reproductibles des mots vocaux. Si les signes ne pouvaient pas rappeler avec exactitude des idées identiques, ce seraient inutiles. Donc, l'identité de l'idée rappelée dépend de la répétition des mouvements, parce que le rappel n'est pas autre chose que l'exercice des mouvements. Par conséquent, les éléments imitables et reproductibles des voix constituent l'essentiel des sons articulés, comme étant des signes qui rappellent des idées. De plus, du fait que ces éléments sont essentiels pour le rappel exact des idées déterminées, on peut en déduire qu'ils sont porteurs d'une fonction de signification. C'est ainsi que, par la réflexion, nous séparons les parties soumises à la volonté du sujet de celles sensibles et passives, dont la volonté est absente.

#### **4. La volonté : la puissance dirigée vers un but**

Nous avons fait apparaître la condition que les sons vocaux doivent remplir pour servir de signes volontaires. Les signes ont besoin de rappeler librement et exactement les idées déterminées. Donc, Biran définit les mouvements reproductibles comme moyen de rappeler les idées. De là, on peut inférer que pour que le son vocal signifie l'idée déterminée, il n'est pas nécessaire que tous les éléments du son ne soient produits systématiquement. Et que les éléments imitables et reproductibles seuls supportent la fonction de rappel et, par conséquent, prennent une signification.

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :  
réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

L'identité des signes et celle des idées rappelées par eux sont transmis de ces éléments moteurs. En ce qui concerne la réflexion, Biran définit la faculté qui sépare les parties imitables et reproductibles des sons vocaux comme étant des objets composés et qui se concentre sur elles.

Ici, se pose une question : est-ce que la réflexion opère toujours de la même manière ? Si l'individu articule les sons en extrayant les parties imitables et reproductibles, on peut supposer que, à mesure que cette articulation se développe, le déroulement de l'opération de réflexion change, en terme plus précis, devient plus appropriée. La réflexion dont Biran fait souvent mention, c'est la faculté qui nous est difficile d'apercevoir, mais qui est présupposée en vue d'expliquer les activités intellectuelles. On peut la considérer comme la réflexion qui opère dans la pratique de la langue maternelle. Au contraire, dans le processus d'acquisition de la langue, par exemple chez les enfants, il est vraisemblable que la réflexion agit différemment, et que nous avons encore plus conscience de son action et de l'effort qui l'accompagne.

La question dont il s'agit ici, rejoint celle, posée au début, relative au passage des signes naturels aux signes volontaires. Fixant son regard sur les signes volontaires, Biran recherche les facultés qui rendent l'usage de ces signes possible. Or, il ne semble pas qu'il ait considéré systématiquement le processus linguistique qui va aboutir aux signes volontaires, pour ainsi dire, le type du signe achevé. Du moins, il est clair qu'il ne traite pas soigneusement le développement de la réflexion au cours de ce processus. Mais, dans son oeuvre, il évoque le problème lié à ce développement, comme suit: « parmi les sons imitables et volontairement imités », les uns demandent « quelque léger déploiement de l'effort » pour leur production et pour leur rappel, et les autres « exigent une assez longue éducation et le concours de toute l'activité volontaire » (*D*, 180); et les dernières « s'allieront à tous les progrès de la réflexion et des facultés qui en dépendent » (*D*, 181). Maintenant, proposant certaines situations concrètes qui paraissent influencer la manière d'articuler des sons, examinons comment la réflexion y opère.

Parfois, on écoute les sons émis par soi-même, et on les ajuste en estimant qu'il y a quelque chose à modifier. C'est une occasion qui arrive fréquemment aux enfants en cours d'acquisition de la langue et aux adultes aussi, en particulier quand ils parlent en langue étrangère. Quand l'individu modifie la voix prononcée par lui-même, quels rôles y remplit l'activité du sujet ? Se fondant sur la théorie biranienne des signes, examinons si on peut bien expliquer ce phénomène ayant lieu dans le processus d'acquisition.

Le sens de la thèse de Biran sur la "volonté" s'éclaire, si la question est posée ainsi : lorsque nous trouvons quelque décalage entre ce que nous faisons et ce que nous espérons, par exemple dans la prononciation de nos sons émis ou les réponses des autres qui y sont données, comment est-il



possible que nous ne soyons pas forcés à refaire les mêmes actions sans pouvoir y rien faire ? Distinguant le désir et la volonté, Biran dit que le premier est dirigé sur l'objet de l'extérieur et la seconde, sur les mouvements du corps propre : «elle l'est[l'idée d'un but est distinct du vouloir] pour nous qui, connaissant des causes modifiantes extérieures, dirigeons vers elles toute notre action, les appelons quand elles sont éloignées, de tous nos désirs ou nos vœux, et employons, quand elles sont présentes, tous nos moyens disponibles pour nous mettre à portée de recevoir leur entière influence. Or, ces moyens ne sont autres que des mouvements volontaires et la puissance que nous appelons *volonté*, étant tout entière dans leur production immédiate infaillible, s'arrête là sans aller plus loin. »(D, 151-152). La volonté se dirige vers les mouvements, qui peuvent servir de moyen disponible pour réaliser des buts, c'est-à-dire, les résultats des mouvements. Elle ne s'attache pas à ces buts, ou plutôt, elle s'en sépare. Autrement dit, se séparant du désir, qui se rattache aux objets de l'extérieur ou à leurs idées, la volonté trouve son point d'appui sur les mouvements à exécuter en vue d'accomplir les objectifs.

On parle afin d'agir sur les objets et d'accomplir quelque chose. Si on pouvait arriver à utiliser la langue correctement d'un seul trait, et si on pouvait toujours s'exprimer correctement, la volonté n'aurait pas besoin de se séparer du désir ni de se diriger vers les mouvements. Dans ce cas, on pourrait réaliser immédiatement tous les buts visés. Mais, en réalité, il y a des décalages entre les buts et les résultats réels. Par conséquent, la volonté se dirige vers les mouvements et les ajuste pour rapprocher les résultats de ces buts. Pour être plus précis, l'individu n'espère pas des paroles correctement prononcées ou les réponses escomptées, mais commence à modifier les mouvements vocaux. Il essaie ainsi d'atteindre son but au moyen des mouvements. Biran explique que la volonté, un acte spirituel qui se sépare du monde extérieur et des idées des buts, et se tourne vers les actions, doit au début travailler, pour que l'on ne refasse pas les mêmes choses en espérant la réalisation de ces buts. De plus, il considère la réflexion comme la faculté par laquelle on peut se concentrer sur les parties motrices et essayer de mouvoir ou parler d'une nouvelle façon.

##### **5. Les réponses des autres : ce qui rend possible le passage des signes naturels aux signes volontaires**

Nous avons vu que dans les usages pratiques des signes, pour l'ajustement, il faut l'acte par lequel le sujet se sépare de l'objet extérieur et se tourne vers lui-même, et que la volonté joue ce rôle. Elle permet que l'individu agisse plus activement et librement sur le milieu environnant tout en s'en séparant. Par là, on peut dire que la volonté, définie ainsi, est indispensable, de même que la réflexion pour le développement de l'articulation. Mais, il paraîtrait que cette définition de la volonté

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :

réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

s'applique exclusivement aux sujets qui ont déjà la libre disposition des signes volontaires, et que c'est insuffisant pour expliquer comment s'effectue le passage des signes naturels aux signes volontaires. Comme nous l'avons déjà dit, Biran illustre ce passage en alléguant que les enfants transforment leurs cris en signes de réclamation. Donc, à l'aide de cet exemple, voyons brièvement ce qui amène ce passage.

À partir des idées sur les signes de Biran, nous sommes arrivés à la conclusion que l'imitation est très importante pour l'acquisition de la langue et que les parties imitables de la voix rendent possible la fonction des signes vocaux. Or, selon Biran, il y a une condition pour que les enfants commencent l'imitation. Cette condition est qu'ils s'aperçoivent qu'ils sont entendus. Biran dit : « avant d'*entendre* les premiers sons articulés transmis par la nourrice, l'enfant a dû d'abord émettre volontairement quelques voix ou sons, et s'apercevoir qu'il était entendu au-dehors, comme il s'entendait lui-même intérieurement ; et ce n'est qu'après s'être entendu ainsi lui-même ... qu'il devient capable de répéter ou d'imiter aussi volontairement les premiers sons articulés qu'il reçoit de dehors, et d'y attacher une *signification* » (*DMR*, 21). Mais, comment arrivent-ils à s'en apercevoir ? La communication verbale ne leur est-elle pas encore possible ? Nous trouvons la réponse dans l'*Essai*. Biran explique comme suit : l'enfant, qui commence à avoir une intention et à l'exprimer au dehors, par des mouvements ou des voix, bientôt, aperçoit « que cette volonté exprimée a une influence sur d'autres volontés, qui lui obéissent ou concourent avec elle : tel est le premier sentiment d'une puissance morale, lié au premier acte de réflexion » (*E*, 378). Dans ce texte, Biran suppose que l'enfant commence à exprimer une intention bien avant de réaliser qu'il est entendu. Pourtant, cette supposition est contestable. C'est parce qu'il est vraisemblable que les mouvements antérieurs à cette compréhension soient des actions répétées, dominées par des besoins, sans pouvoir rien n'y faire, et non pas par l'expression de l'intention. Autrement dit, ces mouvements le sont seulement pour les personnes qui peuvent saisir la relation entre les besoins et les cris. De ce fait, il faudrait déterminer le sens de l' "expression" et de l' "intention".

Cependant, laissant ce problème de côté. Ici, nous devons constater que l'individu commence à imiter les autres et à aborder le développement de l'articulation, en comprenant qu'il est entendu. La réponse à l'appel, pour ainsi dire, donne lieu à la transformation des signes naturels aux signes volontaires. Et puis, quand l'individu s'aperçoit qu'il est entendu, « le premier acte de réflexion » travaille en vue de séparer la conscience de soi-même de celle des autres. Pour lui, les autres sont des objets singuliers dont il peut influencer la volonté avec sa voix. A partir de cela, à mesure que la réflexion continue sa fonction dans les échanges de voix et les actions pour disposer d'influence plus exacte, le sujet développe l'articulation.

## Conclusion

Nous avons mis en évidence le fait que le sujet qui utilise les signes volontaires a au moins les deux facultés suivantes : la réflexion, qui extrait les parties imitables et reproduisibles de la voix et développe l'articulation, et la volonté, par laquelle le sujet se sépare de l'objet extérieur et se concentre sur les mouvements corporels comme moyen d'accomplir des buts. Cette thèse est la conséquence de la purification de l'activité. En s'interrogeant sur la fonction des signes dans l'activité intellectuelle d'un seul individu, Biran la définit comme un rappel libre des idées et a tenté de rendre clair ce qui est l'essence de cette activité.

En ce qui concerne le problème sur le passage des signes naturels aux signes volontaires, nous avons montré que Biran considère le motif de ce passage comme la perception des réactions des autres aux voix prononcées. Il s'agit, là, de la communication. En fait, les signes institués ne sont pas seulement un moyen de rappel, mais aussi celui de la communication avec les autres. Sans doute, comme Biran paraît le supposer, si les signes échangés entre les personnes rappellent pour chacun d'eux des idées identiques, par conséquent, la communication se réalise sûrement.

Mais la question qui reste à se poser est la suivante : comment peut-on échanger les signes ? Pour examiner dans quelles conditions les voix peuvent servir de signes ou de langue, nous avons besoin de se questionner sur les aspects fondamentaux desquels la réalisation de la communication vocale dépend. Autrement dit, nous devons nous demander comment la voix est entendue, et non pas comme du bruit, mais comme un appel aux autres.

Les abréviations et la pagination renvoient aux tomes des *Œuvres* de Maine de Biran publiées chez Vrin.

- I*        *Influence de l'habitude sur la faculté de pensée*  
*D*        *Mémoire sur la décomposition de la pensée*  
*A*        *De l'aperception immédiate*  
*E*        *Essai sur les fondements de la psychologie et sur ses rapports avec l'étude de la nature*  
*DMR*    *Dernière philosophie : morale et religion*

Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe :  
réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran (Katsuhiko KOEMON)

## **Le rôle de la volonté dans l'emploi du signe : réinterpréter la théorie des signes chez Maine de Biran**

Katsuhiko KOEMON

Ce présent travail a pour but de déterminer le rôle de la volonté dans la théorie des signes chez Maine de Biran et d'en examiner les explications données.

Selon Biran, les signes sont le moyen de rappeler une idée, c'est-à-dire de présenter une perception passée en son absence. Tous les signes se distinguent en deux : d'un côté, les signes *naturels* sont des mouvements corporels qui s'associent à la perception passée d'une manière naturelle : de l'autre, les mouvements vocaux, n'ayant pas de rapport naturel avec les perceptions passées, se lient d'une manière arbitraire avec les mots prononcés. Par conséquent, chaque langue a des noms différents pour désigner le même objet. Biran appelle ces noms signes *arbitraires* ou *volontaires*.

Biran explique le passage du signe naturel au volontaire dans un individu en supposant un progrès constitué de trois stades : le premier stade, où l'individu est limité au signe naturel ; le troisième, où il dispose librement du signe volontaire, et entre les deux, il y a un stade intermédiaire appelé *spontané*. Pour élucider ce passage d'un stade à l'autre, notre argumentation sera menée en deux étapes suivantes.

D'abord, il s'agit du sentiment de la puissance motrice. L'usage des signes au troisième stade se caractérise par la répétition des actes – émission de voix – avec intention. Biran dit que le sentiment de puissance "*je peux*" précède les actes de la volonté et que ceux-ci ne manquent pas de s'accompagner de celui-là. Il est essentiel de savoir que ce sentiment surgit au stade spontané, sur lequel se fonde le troisième stade.

Ensuite, il s'agit de la communication avec autrui, en particulier, du rôle joué par les réactions des autres dans ce passage du signe naturel au volontaire. Selon Biran, les signes se définissent comme étant un moyen de rappel des idées. Donc, il semble que l'indication du signe, dirigé exclusivement au sujet lui-même, non pas aux autres, n'ait rien à voir avec de la communication. Mais ce n'est pas vrai. Biran, en expliquant ce passage, fait remarquer qu'un enfant arrive à disposer de signes volontaires grâce à l'interaction avec autrui.

Ainsi, si nous prêtons attention au sentiment de puissance et à la communication avec autrui, cela nous apportera une réponse à la question sur le passage du signe naturel au volontaire.